



FRELONS ASIATIQUES. Les apiculteurs interpellent Leff Armor communauté



Jean-Yves Guillouët, référent sur le frelon asiatique pour le territoire communautaire, a animé la réunion à laquelle une trentaine d'apiculteurs du secteur a participé.

« Il faut se mobiliser auprès de vos maires pour faire pression, il faudrait une prise en charge de la destruction des nids par Leff Armor Communauté », martèle Jean-Yves Rault, apiculteur à Plouha. Une prise en charge qui, jusqu'ici, n'a pas fait l'unanimité parmi les maires et a été refusée au niveau communautaire.

Entre 90 et 150 € la destruction

Pourtant, cette prise en charge qui existe déjà en partie sur l'agglomération GP3A (de 40 à 60 % du coût de la destruction) est un moyen de limiter la prolifération du frelon asiatique et donc la pression sur les abeilles, défend l'apiculteur plouhain.

Il faut compter entre 90 € et 150 € l'opération de destruction selon que le nid est situé en hauteur ou non, ont précisé les apiculteurs qui animaient la réunion proposée à tous les propriétaires de ruches du secteur, vendredi 15 décembre au moulin de Blanchardeau.

« Plouha a choisi de prendre en charge à 100 %

la destruction face au risque de prolifération. »

« Responsabilité morale »

Sur cette commune, une trentaine de nids de frelons a été répertoriée en 2016 pour une douzaine de ruches. « Un nid avait été repéré au niveau de la plage de Gwin Zegal, rappelle Jean-Yves Rault. L'été, il y a les vacanciers et beaucoup d'enfants, pour un maire se soucier de ce problème c'est aussi une responsabilité morale. »

Lanloup, Pludual et Lannebert auraient aussi opté pour une prise en charge totale. « Mais il y a des maires qui s'en foutent », regrettent certains apiculteurs dans la salle. Car le manque d'unité des pratiques neutralise les efforts des communes volontaires.

Aujourd'hui, il n'existe aucune obligation à la destruction des nids. « Le propriétaire peut refuser si c'est à lui de payer. Mais quand c'est pris en charge par la collectivité, ils acceptent toujours », commente Jean-Yves Guillouët.

Les nids primaires se détruisent de mars à juin et les nids secondaires, de juillet à novembre. Pour les repérer, encore faut-il connaître l'installation des ruches, car « ils s'installent toujours aux alentours ». Or, tous les propriétaires ne se déclarent pas.

Si les nids sont facilement repérables en hiver, une technique est à l'étude pour faciliter leur observation dans les feuillages. « Elle sera testée en 2018 », a annoncé Jean-Yves Guillouët.

Le référent a aussi évoqué une technique sans biocide qui est développée par l'association Pollinis. « Il s'agit d'une destruction par sonde thermique testée sur 2016 et 2017. On introduit la sonde dans le nid pour monter la température rapidement. A 41,2°, le frelon meurt. Nous n'avons pas encore de résultats complets mais nous avons pris contact avec l'association pour en savoir plus. »

Le piégeage limite la pression

« Il ne faut pas se leurrer, poursuit encore Jean-Yves Rault

On n'arrivera pas à éradiquer complètement le frelon asiatique. »

Malgré tout, un piégeage régulier (de février au 1^{er} mai pour les fondatrices) permet de faire diminuer la pression sur les ruches, témoigne-t-il. « Au printemps dernier, j'ai eu 40 fondatrices et 55 frelons, je n'ai pas eu beaucoup de pression, cette année. »

La première partie de réunion a donc consisté à rappeler les différentes techniques utilisées par les apiculteurs. Jean-Yves Rault, Jean Salaun, apiculteur à Tréméven et Jean-Yves Guillouët en ont commenté l'efficacité.

Pose de muselière devant les ruches, harpe ou encore raquette électriques sont « valables quand les ruchers sont attaqués », précise Jean Salaun.

Avant, les pièges à liquide avec bouteille ou encore dans des boîtes horizontales en plastique sont des solutions efficaces régulièrement employées par les apiculteurs.

A.Guillemot.